

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

PROCES-VERBAL REUNION DU 15 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres votants : 10
Date de la convocation : 09.11.2023

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Giovanna VANDONI, Elisabeth DEAL, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mme Bernadette JACQUEMOUD, Mme Annick JUSTON.
Membres Extérieurs.

EXCUSÉS :

ABSENTS : Mmes Alexandra DALLIERE, Danielle MANIGAND, Laurence OHEIX et Célia DEGENÈVE

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Bernadette JACQUEMOUD secrétaire de séance.

1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 19 septembre 2023 ;

Madame Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023, dont chaque membre a été destinataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 septembre 2023.

2° - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, présente les demandes de subventions formulées par diverses associations reçues depuis la dernière réunion.

Entendu cet exposé, le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ
ASSOCIATION « LOCOMOTIVE »	50.00 €
A.F.T.C. HAUTE-SAVOIE	150.00 €
ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER HAUTE-SAVOIE	150.00 €

3° - ATTRIBUTION D'AIDES ALIMENTAIRES AUX FAMILLES POUR NOEL 2023

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, expose que les services sociaux ont transmis la liste des familles de la Commune suivies au cours de l'année 2023 écoulée à savoir 43 ménages et 40 enfants.

Elle propose au Conseil d'Administration d'attribuer à l'occasion des fêtes de Noël une aide à chacune de ces familles sous forme de bon(s) alimentaire(s).

L'année dernière, il avait été décidé d'attribuer à chacun de ces ménages une aide sous forme de bon alimentaire de la façon suivante :

- 60 € par ménage,
- + 50 € par enfant mineur à charge,
- Ainsi que des chocolats.

Pour mémoire l'année dernière 24 familles ont été concernées et le montant de l'opération s'est élevé à 2540 €. (24 ménages et 22 enfants).

A l'unanimité les membres du Conseil d'Administration s'accordent pour reconduire cette action. Madame Hélène ANSELME propose d'augmenter le montant, à savoir 80 € par ménage et 50 € par enfant mineur.

Entendu cet exposé, le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide aux familles suivies par les services sociaux au cours de l'année 2023, sous forme de bon(s) alimentaire(s), à raison de 80 € par ménage, plus 50 € par enfant mineur à charge.

4° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame Hélène ANSELME propose l'attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 500 € sous forme de bons alimentaires à Madame Inna MIELKUMOVA, réfugiée ukrainienne, employée du Service Péri-scolaire qui rencontre des difficultés financières. Proposition approuvée à l'unanimité.

- Repas des aînés : les retours après l'édition 2023 sont très positifs ; la date de l'édition pour 2024 est fixée au 17 novembre. Pour l'animation, une option a été prise auprès du Groupe Bel'Épok.

- Distribution des paniers garnis aux aînés de plus de 80 ans : Les paniers ont été commandés auprès de Gamm Vert. La distribution des autres paniers sera répartie entre les différents membres du CCAS et conseillers municipaux. M. Claude LEPERS se propose de faire la distribution aux résidents des Papillons d'Or.

- Formation premiers secours : Plusieurs formations ont eu lieu, et M. le Maire propose de renouveler cette formation en priorisant les encadrants des associations sportives.

Mme Renée RICHARD propose de prévoir une sortie cinéma ou spectacle pour les aînés ou pour les jeunes. Cette proposition sera étudiée lors de l'élaboration du budget.

Mme Giovanna VANDONI invite les membres du CCAS participant à divers ateliers organisés les 21 et 24 novembre 2023 lors du « Diagnostic social du territoire de la CCG » :

- Précarité alimentaire
- Insertion/Employabilité/Lien aux entreprises du territoire : jeunes, personnes précaires et étrangères
- Inclusion scolaire/Santé mentale des jeunes
- Soutien à la parentalité (pour tous les âges d'enfants)
- Bien vivre ensemble (lutte contre l'isolement, accueil des nouveaux habitants) dont appropriation et enrichissement de la base de données des services.

Mme Annick JUSTON demande ce que font les éducateurs de l'Association Passage présents à l'Espace Albert FOL.

Mme Hélène ANSELME lui répond que l'Association Passage a ouvert une antenne de proximité à Valleiry afin d'être proche du Collège du Vuache, elle est spécialisée dans les actions éducatives auprès des jeunes.

Prochaine réunion : jeudi 6 mars 2024 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 45.